



BÂTIMENT DU CONSEILLER FÉDÉRAL WALTHER STAMPFLI GENÈVE – GE

MAÎTRE D'OUVRAGE

Fonds de Compensation
AVS/AI/APG
Boulevard Georges-Favon 6
1204 Genève

ENTREPRISE GÉNÉRALE

HRS Real Estate SA
Chemin Louis-Dunant 15
1202 Genève

ARCHITECTES

Berrel Berrel Kräutler AG
Binzstrasse 23
8045 Zürich

Herzog Architekten AG
Binzstrasse 23
8045 Zürich

INGÉNIEURS CIVILS

BG Ingénieurs Conseils SA
Route de Montfleury 3
1214 Vernier

BUREAUX TECHNIQUES

CVS
BG Ingénieurs Conseils SA
Route de Montfleury 3
1214 Vernier

ÉLECTRICITÉ

DSSA Ingénieurs Conseils SA
Chemin du Pont-
du-Centenaire 109
1228 Plan-les-Ouates

ÉCLAIRAGE

Mettler+Partner AG
Am Wasser 55
8049 Zürich

ÉNERGIE

Enerconseil Vevey SA
Quai de la Veveyse 10
1800 Vevey

INGÉNIEUR SÉCURITÉ

Holliger Consult GmbH
Dorfstrasse 4
3272 Epsach

SIGNALÉTIQUE

kong.gmbh
Mattenstrasse 81
2503 Bienne

INGÉNIEUR FAÇADE

BIFF Bureau d'Ingénieurs
Fenêtres et Façades SA
Rue de Monthoux 64
1201 Genève

ŒUVRE

Carmen Perrin, artiste
Route des Jeunes 43
1227 Carouge

COORDONNÉES

Avenue Edmond Vaucher 18
1203 Genève

Conception 2010 – 2014
Réalisation 2014 – 2017

Édité en Suisse



CENTRE D'INFORMATION
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION



AGRANDISSEMENT / RÉNOVATION

HISTORIQUE / SITUATION > Inauguré le 24 février 1981, le Bâtiment du Conseiller Fédéral Walther Stampfli, baptisé ainsi en l'honneur du « père de l'AVS », est situé à l'Avenue Edmond-Vaucher 18, à Genève. En 2009, la Centrale de compensation – l'organe central d'exécution des assurances sociales AVS/AI/APG – et l'Administration fédérale des finances ont décidé d'agrandir et de restaurer l'édifice existant. Pour accélérer le financement, la propriété de ce dernier a été transférée de la Confédération au Fonds de compensation de l'AVS. Le chantier a été mené en deux phases : la construction de l'extension, sur neuf niveaux et trois sous-sols, accolée au bâtiment existant resté en exploitation, puis une fois les collaborateurs de la Centrale de compensation installés dans la nouvelle partie du bâtiment, la rénovation complète des anciens locaux.

PROGRAMME > Le nouveau volume reprend l'orientation, l'échelle et la matérialité de l'ancien. À tous les niveaux, l'extension est directement connectée au bâtiment existant, de manière à générer des espaces continus. Constituée de bandeaux horizontaux et d'éléments préfabriqués en béton préfabriqué dont les tons s'harmonisent avec ceux de l'existant, la nouvelle façade s'aligne sur la structure d'origine tout en conférant à l'ensemble un caractère plus contemporain. Le nouveau socle et l'élément élargi en bordure de toit relient les deux corps en un tout. Initialement ouvert, le rez-de-chaussée supérieur a été aménagé en restaurant et incorporé aux surfaces d'accueil de l'extension. Il se présente sous la forme d'un espace cohérent et diversifié qui s'articule sur plusieurs niveaux. Au centre, des noyaux fermés abritent les pièces de service, dont la disposition génère des vues et



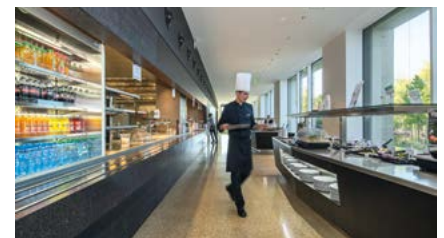
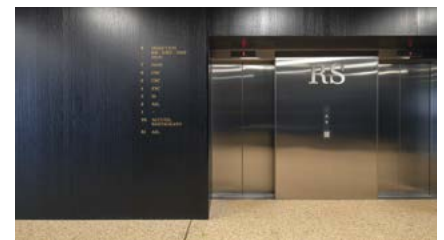


des perspectives variées. Sur tout le périmètre de la façade, des fenêtres aux dimensions généreuses offrent une vue dégagée sur le parc des Franchises.

La nouvelle façade, composée d'éléments préfabriqués béton de très grande taille, a nécessité des moyens de levage exceptionnels, dont deux grues qui faisaient partie des plus puissantes disponibles en Suisse. Les mandataires ont dû déployer une grande ingéniosité, compte tenu du poids des éléments et de la faible tolérance autorisée par le calepinage.

PARTICULARITÉS > L'ensemble des techniques du bâtiment historique a été revu et adapté aux nouvelles exigences. Demeuré en exploitation durant les travaux, celui-ci était occupé par plus de 400 collaborateurs, avec des locaux extrêmement sensibles tels que les archives de l'AVS, serveurs et autres. Plusieurs mesures comme le contrôle de l'hygrométrie, des particules fines présentes dans l'air, de la ventilation et des fissurations ont dû être mises en place. Des protections ont été installées dans le local d'archivage papier et informatique. Les serveurs sont restés sous contrôle permanent afin de prévenir tout dysfonctionnement ou toute perte de données pendant les travaux. Autre élément pris en compte par l'Entreprise Générale HRS Real Estate SA, la maîtrise du bruit, essentielle pour permettre aux collaborateurs de poursuivre leur travail. Les ingénieurs en acoustique et la direction des travaux ont su trouver la méthodologie la plus efficace pour rendre tolérable la pollution sonore quasi permanente.

USAGE > Les postes de travail se situent en majorité dans de grands espaces ouverts, les bureaux individuels et partagés étant quant à eux





séparés par des cloisons légères et semi-transparentes. Les étages de bureaux sont équipés de matériaux simples aux tons clairs. Seules les pièces de service et les circulations à l'intérieur des noyaux sont agrémentées de couleurs vives et lumineuses. Les deux niveaux accessibles au public se distinguent par la noblesse de leurs matériaux. Les sols sont recouverts d'un terrazzo aux tons clairs, tandis que les murs sont habillés d'éléments en terrazzo et de panneaux en bois de couleur sombre. Le contexte architectural, qui fait la part belle à la lumière naturelle, a incité l'artiste Carmen Perrin à concevoir un projet réparti sur plusieurs parois et réalisé avec un matériau léger et réverbérant, du vinyle chrome miroir autocollant. Sur un large bandeau en plâtre qui souligne les murs du rez apparaît une citation tirée d'un des nombreux discours prononcés par Walther Stampfli en faveur de l'AVS.

CONCEPT ÉNERGÉTIQUE > Des sondes géothermiques ont été installées tout autour de cet ensemble labellisé Minergie®. L'installation fonctionnant avec une pompe à chaleur est couplée à un chauffage à distance. Les espaces de bureaux sont équipés de panneaux chauffants-rafraîchissants, la technologie MCR permettant de gérer automatiquement la température de l'eau circulant dans les serpentins grâce à des sondes et des thermostats placés dans différents locaux. La façade de l'extension est isolée avec une laine de pierre habillée d'un parement béton, tandis que la partie historique hérite d'une nouvelle isolation intérieure. La ventilation double flux est elle aussi au programme, chaque monobloc étant doté d'un échangeur de chaleur. On mentionnera encore les fenêtres à vitrages spécifiques qui récupèrent les calories du soleil l'hiver. En été, des brise-soleil entrent automatiquement en action en fonction de la météo et de la position du soleil.





CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	7 700 m ²
Emprise au rez	2 675 m ²
Surface brute de plancher	
- Extension	14 984 m ²
- Rénovation	22 850 m ²
Volume SIA	
- Extension	50 700 m ³
- Rénovation	74 928 m ³
Nombre de niveaux	Rez + 8
Nombre de niveaux souterrains	3
Places de parc extérieures	17

